

AVANT-PROPOS

La présente livraison de la *Revue* a pour sujets l'égalité entre hommes et femmes dans les régimes de sécurité sociale, le dialogue social sous ses divers aspects et les conséquences de la crise financière en Asie sur la stabilité de l'emploi.

Un examen approfondi des décisions de la Cour européenne de justice conduit *Ingeborg Heide* à mettre en évidence, dans le premier article, l'évolution récente de l'application du droit communautaire en matière de sécurité sociale. Tout en soulignant l'influence déterminante de la Cour sur l'application et la transposition dans les droits nationaux des principes d'égalité de rémunération et de traitement dans ce domaine complexe, l'auteur montre de quelle façon l'interprétation juridique des instruments communautaires oriente le changement dans l'ensemble de l'Union européenne. À l'évidence, en prenant ses «décisions préjudicielles», la Cour européenne de justice ne se limite pas d'elle-même à l'interprétation juridique, mais elle contribue activement à promouvoir les droits sociaux.

Dans le deuxième article, *Tayo Fashoyin* adopte une conception dynamique d'un dialogue social ayant vocation à s'élargir. Il analyse son contenu, sa forme, son rôle et sa valeur dans l'élaboration des politiques sociales à l'heure de la mondialisation. Cela débouche sur un élargissement de la notion traditionnelle de dialogue social, notamment par l'intégration de «nouveaux acteurs», représentants de la société civile et organisations non gouvernementales. Partant de l'expérience récente de certains pays en développement et d'un pays en transition, l'auteur montre comment ils ont mis en place des mécanismes de dialogue social, institutionnalisés et viables, pour réaliser la paix sociale, adapter le marché du travail et servir le développement économique et social.

Comme le montrent *Joonmo Cho* et *Jaeho Keum*, dans le troisième article, même si les économies d'Asie de l'Est se sont en général vite relevées de la crise financière de la fin des années quatre-vingt-dix¹, celle-ci a laissé des traces profondes sur le marché du travail de la République de

¹ Par exemple, dès 1999, le taux de croissance du PIB était égal à 11 pour cent en République de Corée.

Corée, l'un des pays qu'elle a le plus gravement touchés. La forte détérioration de la stabilité de l'emploi souligne ici la nécessité de mesures de protection sociale, notamment pour les catégories vulnérables, comme les femmes ou les travailleurs âgés. Pour situer leurs résultats dans une perspective comparative, les auteurs ont également examiné les effets déstabilisants de la crise en République de Corée par rapport à l'évolution de la stabilité de l'emploi aux Etats-Unis.

Enfin, le lecteur trouvera à la rubrique «Livres» des notices sur deux livres essentiels, respectivement consacrés à l'histoire et à l'avenir des normes internationales du travail. Suivent de brefs comptes rendus d'ouvrages sur les politiques du capital humain face aux inégalités aux Etats-Unis, la participation démocratique au travail en Europe, la justice du travail, les attitudes paradoxales à l'égard du syndicalisme aux Etats-Unis et au Canada, les inégalités entre hommes et femmes en matière de santé au travail en Europe et un guide sur la protection juridique des salariés qui divulguent les malversations de leur entreprise aux Etats-Unis. La rubrique s'achève par la présentation des dernières publications du BIT.